



Rémunération des dirigeants mandataires sociaux

Lors de sa réunion du 18 décembre 2008, le conseil d'administration de BOURSE DIRECT a examiné l'ensemble des recommandations émises par l'AFEP et le MEDEF sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées, rendues publiques le 6 octobre 2008.

Le Conseil d'administration a considéré que ces recommandations s'inscrivaient dans la démarche du gouvernement d'entreprise de BOURSE DIRECT pour 2009 et se réunira à nouveau en fin d'année prochaine pour réexaminer sa position à ce sujet.

Le conseil d'administration tiendra compte des recommandations AFEP MEDEF pour l'élaboration du rapport prévu à l'article L.225-37 du Code de commerce pour l'exercice 2008.

Contacts Presse

Bourse Direct

Virginie de Vichet

Directeur de la Communication

Groupe VIEL & Cie

01 56 43 70 20